

## (12) BREVET D'INVENTION

- (11) N° de publication : **MA 55616 B1** (51) Cl. internationale : **B60J 5/04; B60R 7/04; B60R 13/02; B60R 11/02**
- (43) Date de publication : **31.12.2024**

- 
- (21) N° Dépôt : **55616**
- (22) Date de Dépôt : **09.04.2020**
- (30) Données de Priorité : **09.04.2019 FR 1903779**
- (86) Données relatives à la demande internationale selon le PCT: **PCT/FR2020/000101 09.04.2020**
- (71) Demandeur(s) : **Stellantis Auto SAS, 2-10 Boulevard de l'Europe 78300 Poissy (FR)**
- (72) Inventeur(s) : **LEGRAND, Fabrice ; MONTAUBAN, Rodolphe ; OLLIE, Jean François**
- (74) Mandataire : **SABA & CO., TMP**
- (86) N° de dépôt auprès de l'organisme de validation :20725781.7

---

(54) Titre : **DISPOSITIF DE VIDE-POCHE DE GARNISSAGE DE PORTIÈRE DE VÉHICULE**

- (57) Abrégé : La présente invention concerne un dispositif de vide-poche (40) de garnissage de portière (1) de véhicule, comprenant un logement (45) concave et présentant une bordure périphérique (46) s'étendant transversalement par rapport au bord du logement (45), ledit dispositif vide poche (40) de garnissage de portière tant destin; à être fixé à une garniture de portière (50) et à se trouver pris en sandwich entre ladite garniture de portière (50) et un panneau de portière (30), notamment une doublure de portière, dans une portière (1) de véhicule, ledit dispositif vide-poche (40) de garnissage de portière de véhicule tant remarquable en ce qu'il comprend au moins un élément de renfort et de liaison (41, 42, 43), issu de matière du dispositif vide-poche (40) et s'étendant depuis la bordure périphérique (46), ledit au moins un élément de renfort et de liaison (41, 42, 43) tant configuré pour venir en contact mécanique avec la garniture de portière (50) et pour être fixé par soudure à ladite garniture de portière (50).

## Revendications

- 1.** Dispositif de vide-poche (40) de garnissage de portière (1) de véhicule, comprenant un plateau comportant un logement (45) concave et présentant une bordure périphérique (46) s'étendant transversalement par rapport au bord du logement (45), ledit dispositif vide-poche (40) de garnissage de portière étant destiné à être fixé à une garniture de portière (50) et à se trouver pris en sandwich entre ladite garniture de portière (50) et un panneau de portière (30), notamment une doublure de portière, dans une portière (1) de véhicule, ledit dispositif de vide-poche (40) de garnissage de portière de véhicule étant caractérisé en ce qu'il comprend au moins un élément de renfort et de liaison (41, 42, 43), issu de matière du dispositif vide-poche (40) et s'étendant depuis la bordure périphérique (46), ledit au moins un élément de renfort et de liaison (41, 42, 43) étant destiné à venir en contact mécanique avec la garniture de portière (50) et pour être fixé par soudure à ladite garniture de portière (50), ledit au moins un élément de renfort et de liaison (41, 42, 43) s'étendant depuis la bordure périphérique (46), orthogonalement au plateau, ledit au moins un élément de renfort et de liaison (41, 42, 43) étant destiné à longer une portion inférieure (52B) d'une paroi latérale (52) de la garniture de portière (50).
- 2.** Dispositif de vide-poche (40) selon l'une des revendications précédentes, dans lequel ledit au moins un élément de renfort et de liaison (41, 42, 43) comprend une portion de renfort (410, 420, 430) ayant pour origine la bordure périphérique (46) et, à l'extrémité de ladite portion de renfort (410, 420, 430), une portion de fixation (411, 421, 431), destinée à être fixée par soudure à ladite garniture de portière (50).
- 3.** Dispositif de vide-poche (40) selon la revendication précédente, ladite portion de fixation (411, 421, 431) étant orthogonale à la portion de renfort (410, 420, 430) qui s'étend orthogonalement au plateau.
- 4.** Dispositif de vide-poche (40) selon la revendication 2 ou 3, ladite portion de fixation (411, 421, 431) comprend un orifice pour permettre le passage d'un moyen de fixation ou de guidage.
- 5.** Dispositif de vide-poche (40) selon l'une des revendications précédentes, comprenant une pluralité d'éléments de renfort et de liaison (41, 42, 43) répartis le long d'un bord inférieur de la bordure périphérique (46).
- 6.** Ensemble d'une garniture de portière (50) et d'un dispositif vide-poche (40) selon l'une des revendications précédentes, pour une portière (1) de véhicule, la garniture de portière (50) présentant un plateau (51) de garniture et une paroi latérale (52) s'étendant orthogonalement au plateau (51) de garniture, vers l'extérieur du véhicule, ledit plateau (51) présentant une ouverture (53) pour accéder au logement (45) du dispositif vide-poche (40), le dispositif de vide poche (40) étant fixé à la garniture de portière (50), le logement (45) étant en vis-à-vis de l'ouverture (53), le logement (45) faisant directement face à ladite ouverture (53), ledit au moins élément de renfort et de liaison (41, 42, 43) s'étendant le long de la paroi latérale (52) de la garniture de portière (50) et ledit au moins élément de renfort et de liaison (41, 42, 43) étant soudé à la garniture de portière (50).

7. Ensemble selon la revendication précédente, la garniture de portière (50) présentant une portion inférieure (52B) de la paroi latérale (52), correspondant à un pan de la paroi latérale (52) destiné à se trouver du côté d'un plancher du véhicule, ledit au moins un élément de renfort et de liaison (41, 42, 43) s'étendant le long de ladite portion inférieure (52B) de la paroi latérale (52) de la garniture de portière (50) et ledit au moins élément de renfort et de liaison (41, 42, 43) étant soudé à ladite portion inférieure (52B) de la paroi latérale (52) de la garniture de portière (50).

8. Portière (1) pour un véhicule, comprenant une pièce de carrosserie (20), une doublure de portière (30) et un ensemble selon la revendication 6 ou 7.

9. Véhicule comprenant au moins une portière (1) selon la revendication précédente.